



SIVOS Vallée de la Veude

MARCHE DE FOURNITURES DE REPAS PAR
LIAISON CHAUDE OU FROIDE

2023-2026

GRUPE SCOLAIRE FRANCOIS RABELAIS

1

ACTE D'ENGAGEMENT

Restauration collective et scolaire
SIVOS Vallée de la Veude

Objet de la consultation :

Marché ayant pour objet la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude ou froide pour le groupe scolaire « François Rabelais » situé sur la commune de Saint Gervais les trois clochers.

Marché à procédure adaptée

En application des articles 42 et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Personne publique contractante :

Le SIVOS Vallée de la Veude

Objet du marché :

Marché public à procédure adaptée de prestations de services pour la fourniture et la livraison de repas en liaison chaude ou froide destinés au groupe scolaire François Rabelais.

Personne habilitée à donner les renseignements :

Mme BIRONNEAU Valérie, secrétaire de mairie

Ordonnateur :

Le président du SIVOS

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorier Principal Municipal de Châtellerault

ARTICLE 1 – CONTRACTANT (Singnataire)

NOM :

Prénom :

Qualité :

Adresse professionnelle :

Cocher la case correspondante à votre situation

- agissant pour mon propre compte
- agissant pour le compte de l’entreprise (1) :.....

Si groupement :

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire (2)
 - agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint (2)
 - agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint (2)
- Pour l’ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du

- Après avoir pris connaissance du cahier des charges et de tous les documents constitutifs du présent marché,
 - Après avoir fourni les pièces prévues aux articles 48 et 49 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016
 Je m’engage ou j’engage le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses techniques particulières à :

- exécuter les prestations demandées conformément aux documents susvisés et aux prix indiqués à l’article 2 du présent acte d’engagement ;
- fournir les attestations et certificats mentionnés aux articles 50 à 54 du décret n° 2016-360, si mon offre est retenue, et dans ce cas dès que j’en serai informé.

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée dans le règlement du CCTP article 2.

ARTICLE 2 – PRIX

TYPE DE REPAS OU DE PRESTATIONS ANNEXES	PRIX UNITAIRE (€)
Repas	
Enfants de 3 à 6 ans	€
Enfants de 6 à 11 ans	€
Adultes	€
Pique-nique	
Enfants de 3 à 6 ans	€
Enfants de 6 à 11 ans	€
Adultes	€

- (1) Indiquer le nom, l’adresse, le numéro de SIREN, registre du commerce (numéro et ville d’enregistrement) ou répertoire des métiers (numéro et ville d’enregistrement) ou références d’inscription à un ordre professionnel ou référence d’agrément
- (2) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

Les prix sont fermes et non révisables pour la durée du marché à compter du 1er septembre 2023 sur la base des prix remis dans la présente offre.

Les prestations seront exécutées sous la forme d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum, en application des articles 78, 79, et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement commandées dans les conditions définies à l'article 3 du CCTP.

ARTICLE 3 – DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans les conditions définies à l'article 3 du CCTP.

4

ARTICLE 4 – PAIEMENT

Le SIVOS Vallée de la Veude se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter les montant au crédit du compte suivant (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal correspondant) :

- Ouvert au nom de
Etablissement.....
Numéro de compte.....Clé.....
Code banque.....Code guichet.....
IBAN.....BIC.....

J'affirme sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs que la (les) entreprise(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A.....
Le.....

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Fait en un seul original

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A.....

Le.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération

Porter la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise